

bruno.giraudovendargues.fr

De: amf34@orange.fr
Envoyé: jeudi 26 janvier 2023 11:00
À: amf34@orange.fr
Objet: Motion de soutien aux traditions taurines et aux traditions locales
Pièces jointes: PROJETfinal-DELIBERATION-BOUVINE.docx
Importance: Haute

Madame le Maire, Monsieur le Maire, Monsieur le Président,

Actuellement un débat est ouvert dans notre pays sur les traditions locales et la défense de la Bouvine. Beaucoup de Maires sont attachés à ces traditions.

Je vous prie de trouver ci-joint une motion rédigée par des Maires, engagés dans la défense de la culture bouvine, que vous pourriez soumettre au vote de votre conseil municipal et communautaire.

Il est essentiel aujourd'hui d'affirmer la complémentarité entre les territoires urbains et ruraux. La Métropole de Montpellier et de nombreuses collectivités soutiennent d'ailleurs dans leurs moyens et leurs actions ce secteur à la fois important économiquement, culturellement et garant des spécificités de nos territoires.

Je vous prie d'agréer, Madame le Maire, Monsieur le Maire, Monsieur le Président, mes respectueuses salutations.

Frédéric ROIG,
Président
Association des Maires de l'Hérault
Maison des Elus - Mas d'Alco
1977, avenue des Moulins
34080 Montpellier

Tél : 04 67 03 34 23
E-mail : amf34@orange.fr



En application de l'article 17.1 du Règlement général sur la protection des données (RGPD), vous pouvez demander la suppression de vos coordonnées de notre base par retour de mail à l'adresse amf34@orange.fr

Adoptez l'éco-attitude. N'imprimez ce mail que si cela est vraiment nécessaire.

**Motion de soutien à la bouvine, aux traditions locales, à l'association
"Union des Jeunes de Provence et du Languedoc pour la défense de nos traditions
taurines" en vue de l'organisation de la manifestation du 11 février 2023 à
Montpellier**

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L.2121-29

Vu la tribune publiée le 7 janvier 2023 dans le journal "Le Monde", tribune émanant de cinquante personnalités politiques et des associations animalistes visant à réformer la bouvine sur l'ensemble du territoire national.

CONSIDERANT que des élus issus des partis « Parti animaliste », des collectifs issus des mouvements anti spécistes et d'autres groupes minoritaires tendent à remettre en cause de nombreuses activités culturelles constitutives de l'identité de notre territoire,

CONSIDERANT qu'en Camargue et en Petite Camargue, on célèbre le taureau au point qu'à la fin de leur vie, les plus grands cocardiers sont statufiés,

CONSIDERANT que de nombreux ronds-points aux entrées de nos villages du Languedoc et de Provence sont ornés de taureaux statufiés pour mettre l'animal à l'honneur et rappeler la force et la puissance absolue de tout un territoire,

CONSIDERANT la fragilisation potentielle de filières économiques importantes de notre territoire (tourisme et activités de traditions taurines publiques et privées notamment),

CONSIDERANT que notre territoire, sa culture, ses traditions ne reposent que sur un équilibre fragile, mais indispensable, qui perdure grâce à la volonté de l'homme, la fierté du taureau et la bravoure du cheval,

CONSIDERANT qu'avec le travail des éleveurs manadiers garants de la sécurité sanitaire des animaux et de leur bien-être,

CONSIDERANT que la relation entre l'homme, le cheval et le taureau est essentielle pour l'économie de notre territoire et que sans les taureaux, le paysage camarguais se trouverait totalement bouleversé,

CONSIDERANT que plusieurs millions d'euros sont générés par l'activité taurine et que ces retombées restent presque en totalité sur le territoire,

CONSIDERANT que de nombreuses collectivités soutiennent financièrement la bouvine au travers de leurs actions culturelles, sportives et financières avec de nombreuses associations,

CONSIDERANT qu'au travers des fêtes de village, ces traditions contribuent au maintien des liens tissés par des femmes et des hommes depuis des générations,

CONSIDERANT qu'au moment où l'on s'interroge sur l'individualisme galopant, ce rôle essentiel dans le maillage social doit être une priorité,

CONSIDERANT que plusieurs personnalités politiques et associatives (maires, parlementaires, présidents d'intercommunalité, Conseillers départementaux, Conseillers régionaux, d'associations spécialisées...) soutiennent la culture bouvine et appellent à manifester à Montpellier le 11 février 2023,

CONSIDERANT qu'il convient de soutenir l'association "Union des Jeunes de Provence et du Languedoc pour la défense de nos traditions", qui regroupe 38 associations de jeunes représentant 3 000 adhérents,

CONSIDERANT qu'il appartient au Maire et à son Conseil Municipal, au Président d'intercommunalité et aux Conseillers communautaires, d'émettre des vœux sur tout objet d'intérêt local.

Sur proposition de M. le Maire, de M. le Président, après en avoir délibéré, le Conseil municipal, le Conseil communautaire,

APPROUVE la présente motion en faveur de la bouvine, des traditions taurines et de la ruralité,

APPROUVE la poursuite de la promotion du patrimoine culturel matériel et immatériel relatif à la course camarguaise,

COMMUNIQUE à Mesdames et Messieurs les parlementaires du Gard, de l'Hérault, des Bouches-du-Rhône et de Vaucluse, la présente motion visant au rejet de la réforme de la bouvine demandée par des élus du Parti animaliste,

Délibéré en séance,

Les jours, mois et an que dessus,

Suivent les signatures au registre

pour copie conforme,

Le Maire, le Président

Objet: TR: Bouvine : manifestation du 11 février à Montpellier
Pièces jointes: PROJET-DELIBERATION-BOUVINE.docx;
RIB_ASSOC_UNION_DES_JEUNES_DE_PROVENCE_ET_DU_LANUEDOC_8047.pdf

De : Laurent Jaoul <laurent.jaoul@ville-saintbres.fr>

Envoyé : jeudi 26 janvier 2023 12:34

À : 'a.moynier' <a.moynier@mairiedebeaulieu.fr>; accueilmairie@fabregues.fr; arnaudmoynier@yahoo.fr; audrin.jf@gmail.com; 'BRAU florence' <f.brau@montpellier3m.fr>; 'Brigitte DEVOISSELLE' <mairie@ville-montferrier-sur-lez.fr>; c.bellia@saintjeandevedas.fr; c.gaborit@ville-clapiers.com; 'cabinetpignan' <cabinet@pignan.fr>; cabinet@ville-jacou.fr; cabinetdumaire@ville-perols.fr; cabinetmairie@vendargues.fr; claudine.mejri@gmail.com; 'contact' <contact@fabregues.fr>; cyme.perso@orange.fr; 'DELAFOSSÉ Michaël' <michael.delafosse@ville-montpellier.fr>; dgs@ville-st-georges-dorques.fr; 'Dir CAB' <dircab@ville-st-georges-dorques.fr>; 'dsg Cournonterral' <alexis.darras@ville-cournonterral.fr>; e.penso@ville-clapiers.com; 'elu.maire' <elu.maire@ville-grabels.fr>; eric.penso@gmail.com; 'dgs Saint Drezerly' <escuret@saintdrezerly.eu>; esther.arequion@juvignac.fr; 'f.rio' <f.rio@saintjeandevedas.fr>; flafforgue@castelnau-le-lez.fr; frederic@lafforgue.net; g.balazun@restinclières.com; 'galabrun-boulbes' <galabrun-boulbes@saintdrezerly.eu>; Mairie de Vendargues - Guy Lauret <guylauret@vendargues.fr>; 'isabelle.touzard' <isabelle.touzard@murviel.fr>; jacques.martinier@orange.fr; 'MEISSONNIER Jean Luc' <jeanluc.meissonnier@ville-baillargues.fr>; 'jean-luc.savy' <jean-luc.savy@juvignac.fr>; 'Accueil-Saussan' <accueil@saussan.fr>; 'joelraymond.montaud' <joelraymond.montaud@gmail.com>; 'joelvera' <joelvera@orange.fr>; jp.rico@ville-perols.fr; 'dgs StGeorgesDORques' <dgs@sgdo.fr>; 'lloret.eliane' <lloret.eliane@gmail.com>; m.hamel@ville-perols.fr; 'mairie.cournonsec' <mairie.cournonsec@wanadoo.fr>; mairie@sussargues.fr; 'MAMILO aristide' <a.mamilo@montpellier3m.fr>; 'marie.flores' <marie.flores@ville-baillargues.fr>; mcassar34570@gmail.com; 'cabinetdumaireCastries' <cabinetdumaire@castries.fr>; 'dircabsgdo' <dircab@sgdo.fr>; 'R. CALVAT' <rcalvat@gmail.com>; r.caizergues@mairiedelaverune.fr; rillaire@orange.fr; secretariat.maire@ville-lattes.fr; secretariat@mairiedelaverune.fr; secretariat@saintjeandevedas.fr; 'Stephane Champay' <stephane.champay@lecres.fr>; laurent.jaoul@ville-saintbres.fr; 'stgenies' <stgenies@stgenies.org>; 'sylvie.herve' <sylvie.herve@ville-jacou.fr>; veronique.negret@villeneuvelesmaguelone.fr; 'Villeneuve les Maguelone' <secretariat@maguelone.info>; 'William ARS' <william.ars@ville-cournonterral.fr>; 'yvon.pellet' <yvon.pellet@stgenies.org>; lucile.coulet@ville-saintbres.fr

Objet : Bouvine : manifestation du 11 février à Montpellier

Madame le maire, Monsieur le maire, chers collègues

Après leurs attaques contre la chasse et la pêche, **des élus écologistes et du Parti Animaliste s'attaquent aujourd'hui à la bouvine.**

Ces élus et des collectifs issus des mouvements anti spécistes et d'autres groupes minoritaires tendent à remettre en cause de nombreuses activités culturelles constitutives de l'identité de notre territoire,

Le 7 janvier 2023, ces élus ont co-signé une tribune dans le journal « Le Monde », tribune visant à réformer la bouvine et la Course Camarguaise.

Depuis, un débat s'est ouvert dans notre pays, portant sur la défense de nos traditions et le monde rural appelle à une mobilisation générale le 11 février à Montpellier.

Cette manifestation qui aura lieu sur la place de la Comédie à Montpellier est organisée à l'appel de l'« Union des Jeunes de Provence et du Languedoc pour la défense de nos traditions ».

Un comité directeur a été constitué pour s'assurer de la bonne organisation de cette manifestation. Il est composé de cinq membres : Thomas PAGNON, Président de l'Association des Jeunes de Provence et du Languedoc, Rémi DUMAS, Vice-président national des Jeunes Agriculteurs, Benjamin CUILLE, éleveur de taureaux, Jean-Luc MEISSONNIER, maire de Baillargues et moi-même en ma qualité de maire de Saint-Brès.

Au sein de ce comité d'organisation, la mission de relation avec les élus m'a été confiée.

Beaucoup de maires sont attachés à nos traditions. Afin d'organiser la manifestation dans les meilleures conditions possibles, l'Association des Jeunes de Provence et du Languedoc a besoin du soutien de nos collectivités (frais de transports et location de bus, sonorisation, fabrication de banderoles, entreprise de sécurité, communication, hébergement, logistique pour les cavaliers et les arlésiennes...).

Je vous prie de trouver ci-joint une motion rédigée par des maires, engagés dans la défense de la culture bovine, que vous pourriez soumettre au vote de votre conseil municipal et communautaire.

Cette délibération est calquée en partie sur celle que vient de nous d'adresser l'AMF34. **Elle est complétée par une demande de subvention exceptionnelle et d'un RIB de l'association organisatrice de l'évènement.**

Le jour de la manifestation, les collectivités qui auront soutenu financièrement l'Association des Jeunes de Provence et du Languedoc seront remerciées lors des prises de parole.

Comptant sur votre soutien, je vous prie d'agréer, Madame le maire, Monsieur le maire, chers collègues, l'expression de ma considération distinguée.

PS : Si vous décidez de délibérer pour soutenir l'action des Jeunes de Provence et du Languedoc, merci de m'en faire part en retour de mél, afin que nous puissions établir la liste des collectivités qui seront remerciées.

Laurent JAOU
Maire de Saint-Brès
Conseiller de Montpellier
Méditerranée Métropole

Mairie de Saint-Brès - www.ville-saintbres.fr



Motion de soutien à la bouvine et subvention exceptionnelle à l'association "Union des Jeunes de Provence et du Languedoc pour la défense de nos traditions taurines" en vue de l'organisation de la manifestation du 11 février à Montpellier

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L.2121-29

Vu la tribune publiée le 7 janvier 2023 dans le journal "Le Monde", tribune émanant de cinquante personnalités politiques et des associations animalistes visant à réformer la bouvine sur l'ensemble du territoire national.

CONSIDERANT que des élus issus des partis écologistes, du « Parti animaliste », des collectifs issus des mouvements anti spécistes et d'autres groupes minoritaires tendent à remettre en cause de nombreuses activités culturelles constitutives de l'identité de notre territoire,

CONSIDERANT qu'en Camargue et en Petite Camargue, on célèbre le taureau au point qu'à la fin de leur vie, les plus grands cocardiers sont statufiés,

CONSIDERANT que de nombreux ronds-points aux entrées de nos villages du Languedoc et de Provence sont ornés de taureaux statufiés pour mettre l'animal à l'honneur et rappeler la force et la puissance absolue de tout un territoire,

CONSIDERANT la fragilisation potentielle de filières économiques importantes de notre territoire (tourisme et activités de traditions taurines publiques et privées notamment),

CONSIDERANT que notre territoire, sa culture, ses traditions ne reposent que sur un équilibre fragile, mais indispensable, qui perdure grâce à la volonté de l'homme, la fierté du taureau et la bravoure du cheval,

CONSIDERANT qu'avec le travail des éleveurs manadiers garants de la sécurité sanitaire des animaux et de leur bien-être,

CONSIDERANT que la relation entre l'homme, le cheval et le taureau est essentielle pour l'économie de notre territoire et que sans les taureaux, le paysage camarguais se trouverait totalement bouleversé,

CONSIDERANT que 100 millions d'euros sont générés par l'activité taurine et que ces retombées restent presque en totalité sur le territoire,

CONSIDERANT que de nombreuses collectivités soutiennent financièrement la bouvine au travers de leurs actions culturelles, sportives et financières avec de nombreuses associations,

CONSIDERANT qu'au travers des fêtes de village, ces traditions contribuent au maintien des liens tissés par des femmes et des hommes depuis des générations,

CONSIDERANT qu'au moment où l'on s'interroge sur l'individualisme galopant, ce rôle essentiel dans le maillage social doit être une priorité,

CONSIDERANT que plusieurs personnalités politiques et associatives (maires, adjoints aux maires, Conseillers municipaux, parlementaires, présidents d'intercommunalité, Conseillers départementaux, Conseillers régionaux, Présidents d'associations spécialisées...) soutiennent la culture bouvine et appellent à manifester à Montpellier le 11 février 2023,

CONSIDERANT que pour assurer la bonne organisation de la manifestation du 11 février, il convient de soutenir l'association "Union des Jeunes de Provence et du Languedoc pour la défense de nos traditions", qui regroupe 38 associations de jeunes représentant 3 000 adhérents,

CONSIDERANT qu'il appartient au Maire et à son Conseil Municipal, au Président d'intercommunalité et aux Conseillers communautaires, d'émettre des vœux sur tout objet d'intérêt local.

Sur proposition de M. le Maire, de M. le Président, après en avoir délibéré, le Conseil municipal, le Conseil communautaire,

APPROUVE la présente motion en faveur de la bouvine, des traditions taurines et de la ruralité,

APPROUVE la poursuite de la promotion du patrimoine culturel matériel et immatériel relatif à la course camarguaise,

COMMUNIQUE à Mesdames et Messieurs les parlementaires du Gard, de l'Hérault, des Bouches-du-Rhône et de Vaucluse, la présente motion visant au rejet de la réforme de la bouvine demandée par des élus écologistes et du Parti animaliste,

APPROUVE la subvention exceptionnelle à l'association "Union des Jeunes de Provence et du Languedoc pour la défense de nos traditions",

DONNE POUVOIR à M. le Maire, M. le Président pour signer tout document relatif à ce dossier,

DIT que cette dépense sera imputée au budget de la collectivité.

Le Conseil Municipal, le Conseil Communautaire, le Conseil départemental, le Conseil Régional, après en avoir délibéré, approuve le versement d'une subvention exceptionnelle à l'association "Union des Jeunes de Provence et du Languedoc pour la défense de nos traditions" pour un montant de euros.

Délibéré en séance,

**Les jours, mois et an que dessus,
Suivent les signatures au registre
pour copie conforme,**

Le Maire, le Président

bruno.giraudovendargues.fr

Objet: TR: SUBVENTION

De : Union des Jeunes de Provence et du Languedoc <unionjeunesdeprovencelanguedoc@gmail.com>

Envoyé : jeudi 16 mars 2023 07:36

À : Mairie de Vendargues - Guy Lauret <guylauret@vendargues.fr>

Objet : SUBVENTION

Bonjour M. Lauret,

Je tenais tout d'abord à vous remercier pour la subvention de 1000 euros pour l'organisation de notre manifestation du 11 février à Montpellier.

Comme évoqué en début d'année, cette subvention nous aide à payer les dépenses de sonorisation, communication et d'autre.

Comme prévu, nous attendons que toutes les subventions nous soient reversées, puis nous ferons un récapitulatif total des dépenses/recettes.

Nous enverrons ce récapitulatif à tous les donateurs et le publierons sur les réseaux sociaux.

Je vous remercie et reste à votre disposition si besoin.

Cordialement

Thomas Pagnon
Président de l'Union des Jeunes de Provence et du Languedoc

--



Union des Jeunes de Provence & du Languedoc
Bar des Halles, Chez Frédéric Durand 30 600 Vauvert
06 78 06 44 03

" Pour en finir avec la non assistance à traditions en danger "